



Vouzan

La gazette



D é c e m b r e 2 0 2 2

Le mot du maire

Après un automne anormalement chaud, les fortes précipitations et les températures qui baissent nous annoncent l'hiver. L'été avait été marqué par de fortes températures et les restrictions d'eau. Ce fut bien compliqué pour le monde agricole dans sa diversité et pour la faune et la flore notamment celle des rivières qui a beaucoup souffert.

Deux nouvelles d'importance doivent être portées à votre connaissance. La première, en janvier 2023, la commune procédera au recensement de sa population. Deux personnes sous contrat seront amenées à vous rencontrer toutes et tous. Nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous voudrez bien leur réserver. En effet, le recensement, qui a lieu tous les cinq ans, permet aux services de l'INSEE d'évaluer l'évolution de la population dans la commune. C'est sur la base du nombre d'habitants que sont calculées toutes les dotations mises en place par l'état*. Il est donc particulièrement important pour nous tous que ce recensement soit le plus exhaustif possible. Les agents déposeront lors d'un premier passage un document explicatif vous indiquant comment vous faire recenser directement sur internet. A défaut, lors d'un second passage, vous serez invités à remettre le document de recensement aux agents. Des permanences seront organisées en mairie pour faciliter l'usage d'internet pour les personnes qui ne sont pas familières avec cet outil.

La seconde : Suite à l'invalidation de l'élection du député Thomas Mesnier, de nouvelles élections seront organisées dans les trois mois à venir pour la 1ère circonscription dont nous faisons partie. Celles et ceux qui souhaiteraient s'inscrire sur les listes électorales de la commune sont invités à le faire sur le site internet www.service-public.fr dans les meilleurs délais.

Aboutissement d'un engagement pris lors de l'élection du conseil, les travaux de sécurisation de la traversée de Maison Neuve ont commencé dans les derniers jours de novembre. Ils arrivent heureusement avant la survenue d'un accident. Nous espérons ainsi voir réduire la vitesse moyenne des véhicules traversant la commune.

Comme chaque année depuis 2017, la mairie demande une "reconnaissance de catastrophe naturelle pour les gonflements et dégonflements de l'argile" entraînant des dégâts sur les habitations d'un nombre croissant de nos concitoyens. Pour l'année 2022 deux demandes ont été déposées respectivement le 23 août 2022 et le 20 décembre 2022 pour couvrir la période du 31 mai 2022 au 20 décembre 2022

La municipalité agit pour faire face à la crise énergétique. D'ores et déjà, le SDEG est missionné pour réduire les horaires d'éclairage public. Les horaires d'accueil de la mairie seront prochainement retouchés par le conseil municipal. La municipalité a déjà remplacé tous les éclairages à incandescence des bâtiments communaux par des solutions LED plus économes.

La fin de l'année approche avec ses moments de bonheur entre amis ou en famille. N'oublions pas que c'est aussi une période où les actes de solidarité et d'entraide envers ceux qui sont seuls ou démunis sont plus importants encore. Je profite de l'instant pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le maire,
Thierry Hureau,

**DGF : La Dotation Globale de Fonctionnement constitue la principale dotation de l'état aux collectivités territoriales. Elle est fixée chaque année par la loi de finance et prend en compte essentiellement le nombre d'habitants, le nombre d'habitations et la longueur de voie communale. Mécaniquement, un recensement incomplet induira une baisse des dotations qui permettent à la commune d'entretenir la voirie, l'éclairage, ses bâtiments dont l'école,...*

Recensement de la population 2023



Le Jeudi 19 Janvier 2023 commencera le recensement de la Population comme cité dans l'Éditorial de Monsieur le Maire. Le recensement est obligatoire !

Le Jeudi 19 janvier 2023 et le Vendredi 20 Janvier 2023, les agents recenseurs, Emmanuelle COUDRET et Alexandre PERRAIS, mettront dans votre boîte aux

lettres les imprimés avec des codes, dans une enveloppe de la Mairie de Vouzan, afin que vous puissiez faire le recensement par internet. La procédure est très simple, vous vous laisserez guider sur le site.

Cependant, si vous rencontrez des difficultés ou si vous pensez ne pas y arriver, vous pourrez contacter nos 2 agents recenseurs au 06.38.16.29.89 et 06.41.13.98.78 ou bien directement à la Mairie au 05.45.24.90.78. et laisser un message sur le répondeur, si cela ne répond pas.

Nous vous demandons de répondre dans les 5 jours dès réception de vos codes, afin que l'on puisse s'organiser pour les relances.

Le samedi 28 Janvier 2023, il y aura une permanence à la Mairie de 9 h 00 à 17 h 00, si vous préférez venir en Mairie ou si vous ne pouvez pas vous déplacer en semaine. Ce sera l'occasion aussi de pouvoir rencontrer des élus pour tout autre sujet.

Si le Lundi 23 Janvier 2023, vous n'avez pas reçu ce courrier, merci de bien vouloir contacter la Mairie de Vouzan.

Nos 2 agents recenseurs viendront régulièrement vous relancer en cas d'oubli.

Nous espérons que vous réserverez un bon accueil à Emmanuelle et Alexandre.

La Coordinatrice

Nathalie MONTIGNY

Alexandre PERRAIS



Emmanuelle COUDRET



Évènements

Fête nationale



Le 14 juillet le groupe TRIOANNIM16 a animé la soirée sur la terrasse du restaurant Léonie. Patricia, conseillère municipale et chanteuse du groupe a interprété les morceaux choisis par le public conquis pendant que l'équipe du restaurant servait son menu spécial. Le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité a ensuite émerveillé les petits et les grands.

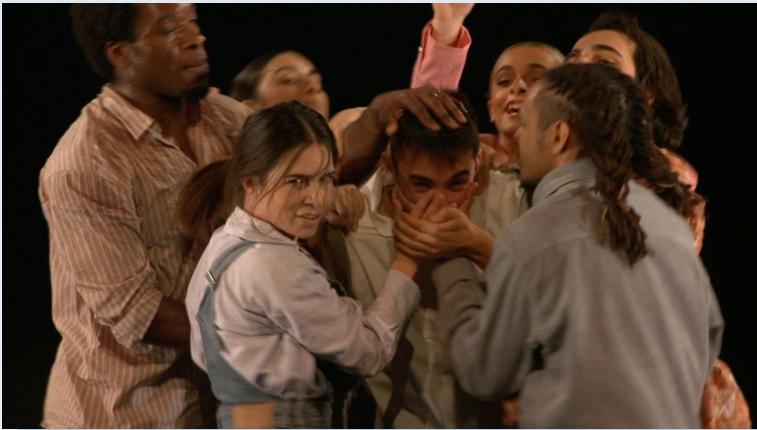
Journée du 16 juillet organisée par le comité des Fêtes de Vouzan

Bien que nous ayons eu une très forte chaleur, quarante exposants se sont installés dans une ambiance chaleureuse sur la place de la salle des fêtes, dans la cour de l'école et autour de l'église. Les premiers visiteurs sont arrivés de bonne heure pour profiter de la fraîcheur matinale et ont pu apprécier l'exposition de vieilles voitures. La journée s'est clôturée par un repas dansant qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Le DJ a fait danser plusieurs générations dans la salle des fêtes.

Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont participé au succès de cette journée dont les bénéfices seront reversés à la coopérative de l'école de Vouzan pour une prochaine sortie.



Les soirs bleus



Le samedi 10 Septembre, à 17h, notre commune a accueilli le spectacle de danse « Pulse » de la compagnie Poisson/Bufle de François Lamargot, dans le cadre des Soirs Bleus, financé par Grand Angoulême et la commune. Cette pièce vibrante a mêlé hip-hop, danse contemporaine et danse-théâtre. La représentation « à entrée gratuite » s'est tenue dans la cour de l'école. Les spectateurs ont pu ensuite avoir accès à une buvette et une restauration tenue par Le comité des Fêtes.



Tous les gains ont été reversés à la coopérative scolaire.

Pour en savoir plus : <http://soirsbleus.grandangouleme.fr>

Repas des aînés



Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le 2 octobre dans la salle des fêtes. L'animation était assurée par le groupe TRIOANNIM16



Plus de 150 personnes sont venues écouter le groupe SWINGUEZ le 8 octobre 2022 pour cette soirée organisée par l'association EAU VIVE de Vouzan. Les fonds récoltés lors de cette soirée (entrées, restauration et buvette) permettront de participer au financement d'équipements sanitaires au Burkina Faso.

Après deux ans de disette due à la crise sanitaire, les Vouzanais retrouvaient, le 8 octobre dernier, leur concert de JAZZ Manouche et Swing. Le quatuor SWINGUEZ conduit par Matt Guez a fait salle comble. 150 personnes dont une majorité de Vouzanais sont venues écouter ce quatuor professionnel, avec à la guitare Matt Guez et Gaël Rouillac, à la contrebasse Nicolas Ferreira, au saxo Jon Rebbeck.

Chacun des spectateurs a pu également régaler ses papilles grâce au très beau buffet alimenté par les bénévoles de l'association AVHEC Eau Vive.

Le bénéfice de cette soirée largement sponsorisée par AXA Marthon – David Atkins – sera intégralement affecté au projet d'accès à l'eau potable pour deux écoles élémentaires publiques du Village de BEUNE – Commune de TO – Province de la Sissili – Région du Centre Ouest au Burkina Faso. Un projet mis en œuvre sur le terrain par Eau Vive Burkina Faso dont vont bénéficier plus de 390 élèves, 15 enseignants et indirectement les 2700 habitants de ce village. Des besoins constatés en octobre 2018 lors d'une visite de projet au Burkina de 6 adhérents et bénévoles de l'association AVHEC Eau Vive. L'association AVHEC Eau Vive qui organisait ce concert met l'accent sur l'accès à l'eau saine et l'éducation pour tous qui sont les clés d'un développement soutenable et choisi. Vous pouvez suivre les actions et manifestations d'AVHEC Eau Vive sur sa page facebook : AVHECEAUVIVE



Avec PANIQUE AU MINISTÈRE de Jean FRANCO et Guillaume MELANIE, la Pièce Montée des Riffauds, troupe de 6 acteurs bénévoles conduite par Brigitte GUYOMARCH nous a présenté un spectacle apprécié du public.

Un public participatif, de nombreux Vouzanais et également le fan club des artistes très connus pour la qualité de leur spectacle et leur investissement dans la solidarité et le partage. De très beaux costumes et décors de scène. A la technique une équipe efficace.

Nos félicitations à tous et nos encouragements à la toute nouvelle paparazzi « Cécile ».

Anne Marie VRIGNEAU, présidente d'AVHEC Eau Vive, remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Les Pot'Âgés

L'association, ouverte à toutes et tous, vous propose les activités suivantes :

- Le lundi à 9 heures : rendez vous sur le parking du cabinet médical pour une balade d'environ 4 km
- Le lundi à 14 heures : rendez vous à la salle des fêtes pour une heure de gymnastique douce
- Le mardi à 14 heures : rendez vous à la salle des fêtes pour un atelier vocal
- Le mardi à 14h30 : rendez vous à la salle des fêtes pour un atelier jeux (belote, Scrabble, Triominos,...)
- Le vendredi à 14h30 : rendez vous à la salle des fêtes pour un atelier loisirs créatifs



A ces différentes activités s'ajoutent des ateliers comme : Informatique, nutrition, le bien vieillir, sommeil, sécurité routière ...

Renseignements : 06 75 51 59 82

Intramuros

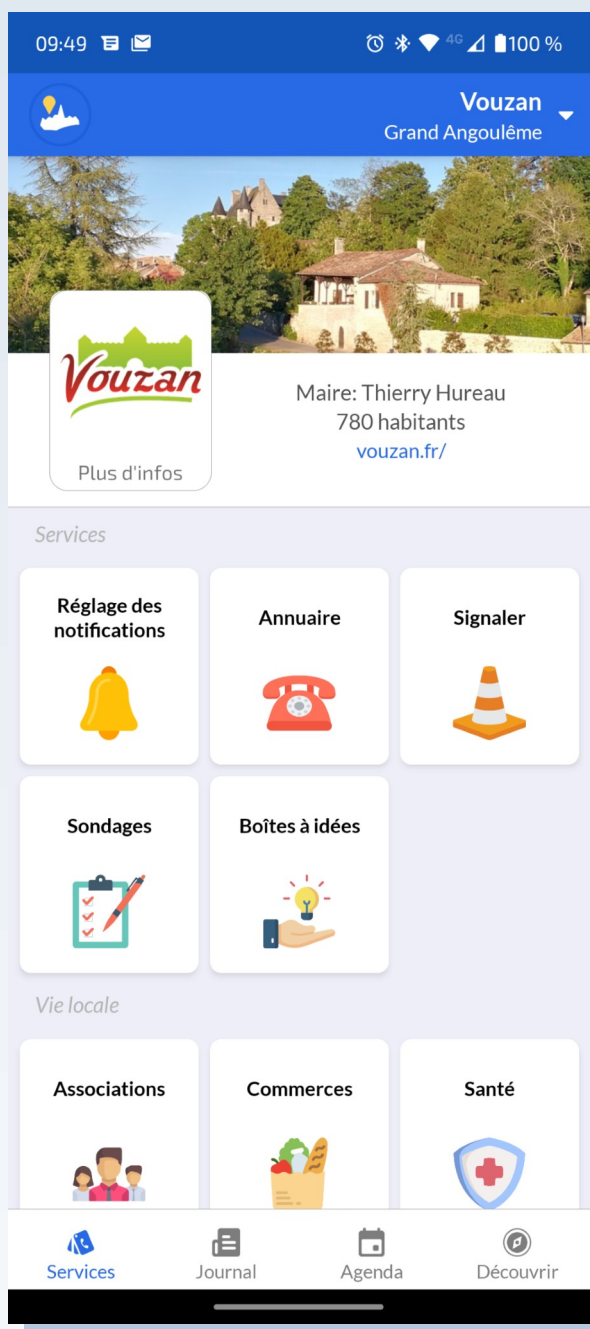
L'application IntraMuros gratuite mise en place par la municipalité est une plateforme mutualisée qui permet d'accéder à toutes les informations de notre bassin de vie en complément du site internet www.vouzan.fr

Intramuros vous propose :

- La consultation des événements, des actualités et des points d'intérêt de la commune et de celles aux alentours.
- L'abonnement aux notifications : Une fois abonné, vous pouvez choisir de recevoir les alertes de la collectivité en temps réel mais aussi celles des commerces ou associations qui vous intéressent.
- Le signalement : vous pouvez alerter la mairie sur un problème touchant aux déchets, à l'éclairage public, etc.
- La consultation de l'annuaire communal (associations, commerces, services publics).
- Les alertes en temps réel comme cela a été le cas pour les problèmes de qualité de l'eau mais cela pourrait aussi permettre d'annoncer d'éventuelles coupures de courant.

En sélectionnant une commune, on peut découvrir les informations et les services de son territoire. C'est donc un service pratique qui permet aussi à l'ensemble de nos acteurs économiques de profiter d'une visibilité et d'une publicité totalement gratuite.

La commune de Vouzan a la chance d'avoir de nombreux/ses artisans/commerçants/artistes/auto entrepreneurs et associations, et certains d'entre eux sont déjà inscrits sur IntraMuros. Mais il en manque encore un certain nombre ! La municipalité vous encourage donc grandement à vous rapprocher de Pierre Léger (par mël à adjoint1@vouzan.fr ou par téléphone au 06 12 77 41 02) afin de faire référencer gratuitement votre activité professionnelle installée sur la commune de Vouzan.



L'application est à télécharger sur son téléphone portable ou tablette. Elle est disponible sur Android (Playstore), Apple (Appstore) et Huawei (AppGallery).

L'ensemble est gratuit et simple d'utilisation. Toutefois si vous souhaitez de l'aide pour son installation ou son utilisation mais également découvrir le site internet de la commune, des permanences sont organisées à la mairie :

- Mardi 10 janvier de 9h à 12h
- Samedi 14 janvier de 9h à 12h
- Samedi 14 janvier de 14h à 17h



Présentation du conseil de développement

Plus de 120 habitantes et habitants réunis au sein du Conseil de développement en dialogue avec les élus de l'Agglomération !

123 personnes ont posé leurs candidatures pour participer aux travaux du Conseil de Développement pour la période 2021-2026, malgré la période de crise sanitaire, ce qui prouve l'envie des habitants, des associations, des entreprises de participer à la vie de l'Agglomération !

La première réunion rassemblant les nouveaux membres a eu lieu le 3 février 2021. Cette réunion permet de lancer concrètement les travaux du Conseil.

Plusieurs sujets sont proposés par l'Agglomération : l'actualisation du plan cyclable sur le GrandAngoulême et le projet d'agglomération.

Les membres du Conseil de Développement proposent de travailler sur des actions, projets concrets à remettre aux élus communautaires sur les sujets suivants : Les transitions environnementales, l'alimentation-l'agriculture, l'après crise sanitaire : Quelles cohésions sociale et démocratique ?

Vous avez des idées, des propositions faites en nous part : conseildedeveloppement@grandangouleme.fr

Zoom sur les membres :

- Un équilibre entre les femmes et les hommes issus des 38 communes de l'Agglomération
- 70 % d'habitants volontaires et de citoyens désignés par les 38 communes
- Environ 30 % d'associations, d'entreprises, de structures travaillant sur l'Agglomération

Zoom sur les nouveautés :

- La parité renforcée entre les femmes et les hommes au sein du Conseil et dans ses instances d'animation
- Deux niveaux d'engagement sont désormais possibles

Le Conseil regroupe 130 membres qui s'engagent de façon permanente dans l'animation des travaux et des missions tandis que le forum regroupe des habitants et des acteurs, non limités en nombre, souhaitant travailler en réseau et s'associer ponctuellement aux travaux du Conseil en apportant leur expertise et en valorisant les initiatives du territoire sur la citoyenneté et les transitions.

Rencontre citoyenne territoriale : l'eau et ses usages au cœur des échanges

Le mardi 11 octobre 2022, plus de 70 citoyens, élus, acteurs du territoire, se sont réunis à Vindelle pour échanger et partager sur le thème de « L'eau et ses usages ». Sécheresse ou abondance, biodiversité, utilisation, accès, recyclage de l'eau, autant de sujets qui nous concernent, et sur lesquels les citoyens ont pu s'exprimer. Six ateliers d'échanges ont été animés par des membres du Conseil de développement autour de ces thématiques. On notait aussi la présence d'élus locaux et de personnels de services techniques ou administratifs. Les participants ont proposé, échangé, débattu, écouté avec l'envie de transmettre leur vision du sujet, leurs interrogations et dégager une pensée en commun. Une première question a été posée à tous les participants : « quelles sont vos interrogations par rapport à l'eau ? ».

Qualité de l'eau, accès à l'eau potable, équité, tarification, contrôle, gestion des ressources, service public sont les sujets principaux évoqués en réponse à cette question.

Il en ressort une forte attente de la part des citoyens qui souhaitent être accompagnés pour améliorer leurs usages de l'eau (information, communication et aides financières) et mieux connaître la réglementation. Tous volontaires et prêts au changement, les citoyens ont émis de nombreuses idées qui seront communiquées aux élus.



Le Conseil de Développement de GrandAngoulême est composé de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale (habitants, acteurs économiques ou sociaux, représentants non élus des 38 communes de l'agglomération). C'est un espace indépendant et neutre de dialogue entre les citoyens, la société civile et les élus locaux. Son rôle est de faire émerger une parole collective sur des questions d'intérêt général et de construire des contributions et des avis citoyens en direction des élus. Aujourd'hui, environ 90 membres participent aux travaux du Conseil de développement.

En 2021, le Conseil de Développement a été saisi à deux reprises par GrandAngoulême et a rendu deux avis : 2030 : un engagement citoyen pour un projet de territoire actualisation du schéma cyclable d'agglomération : « Il est temps de changer de braquet ! » Des travaux sont en cours sur des approches transversales : « Après crises ? », « Transitions écologiques », « Alimentation – Agriculture » et se poursuivront jusqu'à fin 2022 avec la rencontre des élus, des habitants et des acteurs du territoire. Les avis et contributions rendus sont consultables sur notre site internet.

Si vous souhaitez rejoindre le conseil de développement et contribuer à la participation citoyenne, n'hésitez pas à nous contacter au 05 45 93 08 28 / conseildedeveloppement@grandangouleme.fr

Site internet : www.codevgrandangouleme.fr

Facebook : Conseil de Développement de GrandAngoulême élus.

Conseil municipal



Kévin Brané, deuxième adjoint ayant déménagé sur une autre commune, il a remis sa démission à la Préfecture. Le 21 novembre 2022, le conseil municipal a élu Christophe Trillaud au poste de deuxième adjoint en charge de la voirie et des réseaux.

Vous pouvez retrouver sur le site de la commune, les délibérations du conseil municipal mais aussi les dates des prochains conseils ainsi que l'ordre du jour. Ces informations sont aussi disponibles sur l'application IntraMuros.

Location de la salle des fêtes

La forte augmentation des coûts de l'énergie ne nous permet plus de louer la salle des fêtes pendant les périodes hivernales : Le mode de chauffage est trop énergivore et l'isolation insuffisante pour maintenir une température agréable. La salle sera à nouveau ouverte à la location dès les beaux jours.

Les réservations se feront via le site internet de la commune qui permettra de visualiser les disponibilités et faire une pré-réservation qui deviendra effective dès réception du dossier complet en mairie (convention signée, règlement et attestation d'assurance).

Tous les détails seront mis en ligne sur le site de la commune très prochainement.

Les tarifs ont été revus par le conseil municipal pour plus de simplicité :

Particuliers et associations de la commune	Journée	Week-end
Grande salle y compris bar et cuisine	125 €	160 €
Cuisine seule	60 €	80 €
Bar seul	70 €	100 €

Particuliers et associations hors commune	Journée	Week-end
Grande salle y compris bar et cuisine	225 €	330 €
Cuisine seule	80 €	100 €
Bar seul	100 €	130 €

Oh fils du temps !

Carole Couturier, 41 ans, originaire d'Orange dans le Vaucluse à ouvert son atelier de couture, retouches, repassage et création.

Titulaire d'un bac STT assistante de gestion, elle a suivi son mari pour s'établir en Charente à Touvre où elle élève ses quatre enfants (2, 6, 13 et 18 ans) tout en travaillant comme vendeuse dans un bureau de tabac à mi-temps.

Passionnée par la couture et la création de vêtements depuis toute petite, Carole proposait ses services aux amis et à la famille depuis 2016.

Vouzan était l'endroit idéal : Un local disponible, une équipe municipale à l'écoute et facilitatrice ont permis de lancer le projet dans de bonnes conditions.

Les services proposés :

Retouches, couture, création, repassage, laverie, cours de couture (adultes / enfants) dépôt vente de vêtements.



École

L'école compte désormais 77 élèves répartis sur trois classes (CE1-CE2 : 25 élèves, CE2-CM1 : 24 élèves, CM1-CM2 : 28 élèves). Les enseignants sont Christelle Durand (directrice), Sarah Seguin et Fabien Dupré, nouvel enseignant que nous accueillons cette année. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir à enseigner au sein de notre école.

Comme chaque année, pour Noël, les enfants sont allés au cinéma voir un dessin animé en avant-première.

Crise énergétique

Afin de contenir les dépenses en énergie, la commune a initié diverses actions : réduction des amplitudes horaires des éclairages publics, réduction de la température dans les locaux communaux, remplacement des éclairages halogènes et à incandescence par des LED beaucoup plus économes. Certains équipements anciens ne pouvant être remplacés à coût raisonnable devront être réduits dans leur utilisation. C'est le cas du chauffage de la salle des fêtes : Très énergivore, il nous impose de ne plus louer la salle pendant les périodes hivernales. Le coût d'une journée de chauffage est actuellement de plus de 230 € et devrait augmenter fortement en 2023.

Ambroisie



L'ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme.

Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année sur le territoire national et en Nouvelle Aquitaine. Chacun peut lutter contre l'ambroisie en la reconnaissant et la signalant.



Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la page dédiée sur le site de l'Agence Régionale de Santé :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/ambroisie-une-plante-hautement-allergisante-pour-lhomme>

Journée Défense et Citoyenneté

Bien préparer ton recensement
EN 5 ETAPES

ETAPE 1 Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2 Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 3 Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4 L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 5 Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthal
BP 90647
86000 POITIERS
csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr 09 70 84 51 51

maJDC.fr

Made with VISME

Mairie

Les horaires

Afin de maîtriser au mieux la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux, la mairie sera désormais ouverte aux horaires suivants :

- Le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00
- Le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Les horaires peuvent changer en fonction des directives nationales liées à l'actualité.

Téléphone : 05 45 24 90 78, courriel : mairie@vouzan.fr

Vous pouvez également retrouver nos informations et signaler un dysfonctionnement en utilisant l'application INTRAMUROS entièrement gratuite sur votre smartphone ou tablette ou consulter le site internet www.vouzan.fr

Numéros d'urgence

<p>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</p> <p> LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>	<p>15 SAMU</p> <p>LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</p>	<p>18 SAPEURS- POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>
<p>112</p> <p>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</p>	<p>114</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</p>

Directeur de publication : Thierry Hureau
Dépôt légal n° 04-16-753